



Les organisations

à
Monsieur Olivier Véran
Ministre des Solidarités et de la Santé
14, avenue Duquesne
75350 Paris

Objet : une seule santé : en pratique ?

Réf : conférence nationale tenue le 17 mars 2021

PJ :

- déclaration finale de la conférence du 17 mars 2021
- cahier de propositions

Monsieur le ministre,

L'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes a soutenu la **conférence nationale « une seule santé : en pratique ? »**, que nous avons organisée **le 17 mars 2021 à VetAgro Sup** (Marcy l'Etoile, Rhône). D'autres ARS y ont participé (dont Bretagne, PACA, ...). Cette conférence se plaçait en contribution aux diverses réflexions d'évolution de politiques publiques que vous portez, comme le 4^e plan national santé environnement, publié ce début mai.

L'ensemble de ces travaux s'inscrit dans un agenda international très chargé en 2021, tant en matière de santé (avec l'assemblée générale de l'OMS, au-delà de la gestion de crise de la Covid-19) que de biodiversité (dont le congrès mondial UICN à Marseille en septembre ou la COP 15 de la CDB en Chine en octobre).

Notre conférence nationale a bénéficié d'une préparation intense, pendant trois mois début 2021, dans le cadre de sept ateliers thématiques (microbiotes, biocides, faune sauvage, agriculture / alimentation, territoires, formation, international) ayant permis des échanges riches entre chercheurs de plusieurs disciplines (médecine, médecine vétérinaire, écologie, agronomie, etc.), hauts fonctionnaires et représentants d'établissements publics (ANSES, OFB, agences régionales de santé...), élus et fonctionnaires territoriaux, acteurs de la société civile, etc. Ces travaux ont permis de présenter le 17 mars un grand nombre de recommandations en matière de politiques publiques, tant internationales, que locales et surtout nationales.

Ces recommandations, furent la base d'une déclaration finale, et nous ont permis d'établir le présent cahier de propositions.

Nous saluons l'avancée notable du PNSE4, publié début mai 2021, qui se place sous le titre « un environnement, une santé », faisant écho donc au concept international « One world, one health » (un monde une santé) et évoque d'entrée le principe « une seule santé ». Ce PNSE4 ouvre des pistes nouvelles importantes, comme la formation des professionnels, la vigilance face aux usages des biocides ou l'attention portée à l'action dans les territoires. Cependant, faute de moyens à la hauteur, sa traduction concrète reste très en deçà des enjeux.

L'Être humain est un être vivant. Donc, la santé humaine, la santé animale, la santé végétale et le fonctionnement des écosystèmes sont uns et (re)liés.

Nous, organisateurs de la conférence « Une seule santé : en pratique ? », en remerciant tous les contributeurs, nous vous adressons et, à travers vous, au Gouvernement (et nous transmettrons aussi aux parlementaires et aux élus locaux), dans le présent cahier de propositions, des recommandations d'évolutions législatives, réglementaires, de pratiques, en un mot de politiques publiques en matière de :

- **état des lieux / constats ;**
- **gouvernance / transversalité ;**
- **renforcement financier, matériel et humain (dont coût de la non action) ;**
- **changements transformateurs (au sens de l'IPBES) ;**
- **recherche et connaissance ;**
- **formation et éducation ;**
- **communication / mise en réseau.**

Nous appelons donc à **une stratégie nationale**, mais aussi européenne et internationale, « **une seule santé** », se traduisant par des politiques publiques ambitieuses, avec des effets dès que possible dans nos territoires, pour la population et les écosystèmes.

Ceci suppose d'abord **de traduire dans le droit français la notion même d'« une seule santé »**, peut-être à l'occasion de divers projets de lois en cours de discussion au Parlement, et ensuite, surtout, **une loi spécifique pour territorialiser la santé environnement – une seule santé**, en termes de définitions, de compétences territoriales et de moyens, pour mettre en œuvre une politique stratégique opérationnelle de prévention sanitaire globale.

Nous demandons également que soit mis en place rapidement **des lieux de gouvernance interministérielle et de réflexion / concertation interdisciplinaire**, afin de poursuivre l'avancée des connaissances, sur le lien entre la santé et la biodiversité, qui est notre assurance vie, ainsi que l'enrichissement des propositions d'actions et leur mise en œuvre concrète, dans une démarche de cohérence des politiques publiques. Ceci suppose une base commune de connaissance, partagée entre les professionnels (médecins, vétérinaires, écologues, agronomes, etc.) et décideurs (dont les hauts fonctionnaires, via un cursus dédié au sein du futur Institut national du service public / INSP, élus, fonctionnaires territoriaux, ...), etc.

Nous restons donc à votre disposition, et à celle de vos services, ainsi que celle des membres du groupe santé environnement (GSE), pour présenter en détail nos propositions, et voir les modalités de leur mise en œuvre, notamment dans le cadre du PNSE4, mais aussi d'autres plans sectoriels ou stratégies (comme les plans cancer, perturbateurs endocriniens, etc.).

Au niveau européen, dans le cadre de votre engagement dans le programme One Health, il nous semblerait notamment utile que votre Ministère relaye, auprès des personnels concernés des administrations centrales et déconcentrées, l'annonce des sessions du programme européen *Antimicrobial Resistance* dans le cadre de *Better Training for Safer Food* afin que la France y soit représentée au même titre que ses voisins. Lors de ces sessions qui associent personnels des services de santé humaine et animale sont envisagées les méthodes de recueil de données concernant ce domaine et l'organisation d'une stratégie nationale de formation des professionnels et d'information du public.

Nous vous prions de croire, monsieur le ministre, à notre très haute considération.



Pierre SOUVET
Président de l'Association
Santé Environnement France



Jean-Yves GAUCHOT
Président de la Fédération des
Syndicats Vétérinaires de France



Bernard CHEVASSUS-AU-LOUIS
Président de l'Association
Humanité et Biodiversité



Arnaud SCHWARTZ
Président de la Fédération
France Nature Environnement



Hélène SOUBELET
Directrice de la Fondation pour
la Recherche sur la Biodiversité